

COMMUNIQUE

Le Crédit du Maroc a clôturé avec succès l'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2013 en actions nouvelles ayant fait l'objet de la Note d'Information visée par le CDVM le 06 août 2014, sous la référence N° VI/EM/022/2014.

L'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes 2013 en actions nouvelles du Crédit du Maroc répond aux caractéristiques suivantes :

CARACTÉRISTIQUES

Nombre maximum d'actions à émettre	452 814 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	237 727 350 dirhams

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre extraordinaire du 22 avril 2014 a autorisé le Directoire et toute personne dûment déléguée par lui à procéder à l'augmentation du capital social par le règlement optionnel des dividendes de l'exercice 2013 soit en actions, soit en numéraire, soit par la combinaison de ces deux moyens.

Conformément aux conditions et modalités contenues dans la Note d'Information visée par le CDVM le 06 août 2014, sous la référence N° VI/EM/022/2014, le Directoire s'est réuni en date du 26 septembre 2014 au siège du Crédit du Maroc pour constater la réalisation de l'opération d'augmentation du capital.

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital se présentent comme suit :

RÉSULTATS

Nombre d'actions nouvelles	320 512 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	168 268 800 dirhams
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2014

Ainsi le capital social du Crédit du Maroc passe de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

Les actions objet de la présente augmentation du capital seront cotées le 03 octobre 2014 et seront assimilées aux anciennes actions pour être cotées en 1^{ère} ligne sous le code 3600. Les titres auront pour ticker CDM.